

RÉSUMÉ

ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

CAMPS DE RÉFUGIÉS RWANDAIS ZAÏRE-TANZANIE 1994-1995

LAURENCE BINET

Le résumé décrit le contexte ainsi que la forme et la teneur [DS2.1]des prises de parole publiques de MSF et les principaux dilemmes auxquels elles essayaient de répondre.

Il s'inscrit dans le cadre d'une publication plus détaillée qui reconstitue les événements à partir d'extraits de documents issus des archives de MSF ou de la couverture médiatique de l'époque, ainsi que d'entretiens avec le personnel de MSF.

Vous pouvez télécharger la publication complète sur notre site :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>

Les études de cas sur les prises de parole publiques (Speaking Out Case Studies - SOCS) de MSF sont développées sous la responsabilité de MSF International. L'ensemble des études est disponible en accès libre, en anglais et en français.

RÉSUMÉ

Le 6 avril 1994, l'avion du président du Rwanda est abattu à son arrivée à Kigali. Dans les jours qui suivent l'attentat, les premières tueries de Tutsis se produisent. Simultanément, les leaders du Front patriotique rwandais (FPR), mouvement d'opposition organisé par les exilés tutsis, déclenchent une offensive militaire au Rwanda et s'emparent du pouvoir à Kigali dans les premiers jours de juillet.

D'avril à juillet 1994, entre 500 000 et un million de Rwandais tutsis sont victimes d'une extermination systématique perpétrée par des miliciens encadrés par les Forces armées rwandaises (FAR). Ce génocide est l'aboutissement de stratégies anciennes menées par des groupes politico-militaires extrémistes qui ont excité les ressentiments ethniques contre la minorité tutsie. Au cours de cette période, un très grand nombre de Rwandais hutus, opposés aux massacres, ont été tués par les mêmes criminels.

À la même époque, autorisée par l'ONU après dix semaines de massacres, l'intervention de l'armée française, l'opération Turquoise (23 juin-21 août) sauve des vies, mais facilite aussi le repli des FAR vers le Zaïre. Les autorités administratives et politiques, dont de nombreux responsables du génocide, entraînent avec elles des centaines de milliers de Rwandais qui fuient à la fois sous la menace, sous l'influence de la propagande officielle, et par crainte des exactions du FPR. Ils s'arrêtent au Zaïre, en Tanzanie, et au Burundi, où des camps sont rapidement installés.

Pendant l'été 1994, à l'instar de nombreuses autres organisations humanitaires, Médecins Sans Frontières se mobilise pour combattre l'épidémie de choléra qui touche les réfugiés au Zaïre. Mais très rapidement, l'épidémie contrôlée, les équipes se trouvent confrontées à l'emprise brutale des leaders sur la population des camps, dont certains sont transformés en bases arrière pour la reconquête du Rwanda au travers de détournements massifs de l'aide, la violence, les recrutements forcés, la propagande et les menaces contre les candidats au rapatriement.

Si les équipes des différentes sections sont toutes révoltées par la situation, elles sont divisées quant aux moyens d'y remédier. Certains pensent que MSF doit cesser ses activités dans les camps, d'autres qu'il existe encore une marge de manœuvre pour améliorer la situation, d'autres encore que MSF doit rester aussi longtemps que les réfugiés ont besoin de secours, quel que soit le contexte.

En novembre 1994, un appel des ONG présentes dans les camps du Kivu est adressé au Conseil de sécurité des Nations unies, demandant l'envoi d'une force de police internationale pour séparer les réfugiés et les « cadres responsables » du génocide. L'appel reste sans suite. Dès lors, dans une tentative de réponse commune, le mouvement MSF se trouve confronté au problème suivant : continuer le travail dans les camps, c'est renforcer l'emprise d'un pouvoir génocidaire sur la population ; se retirer, c'est renoncer à aider une population en détresse.

Plusieurs questions et dilemmes se posent :

- ▶ Est-il acceptable que MSF apporte son soutien à des personnes qui ont commis un génocide ?
- ▶ MSF peut-elle accepter que ses secours soient détournés par des leaders qui utilisent la violence contre les réfugiés et revendiquent leur intention de reprendre la guerre pour finir le génocide ?
- ▶ Pour autant, MSF peut-elle renoncer à aider une population en détresse, et sur quels arguments fonder cette décision ?

Les sections MSF abordent ces questions et dilemmes avec des méthodes et des stratégies différentes.

La section française, considérant qu'une organisation humanitaire n'a pas d'autre mandat que celui qu'elle s'impose, refuse de contribuer à légitimer les auteurs du génocide et à renforcer leur pouvoir par son assistance dans les camps. La phase d'urgence médicale passée, MSF France se retire donc des camps du Zaïre, puis de Tanzanie en novembre et décembre 1994, et explique publiquement sa position.

Les sections belge, espagnole et hollandaise choisissent de rester, considérant que les réfugiés ont encore besoin d'aide, et que tout n'a pas été fait pour mettre fin à l'emprise des auteurs du génocide.

La section belge s'engage dans l'application d'une stratégie de « résistance humanitaire » qui tente de desserrer l'emprise des leaders sur les secours qu'elle prodigue aux réfugiés. La section hollandaise s'efforce de documenter la situation à des fins de lobbying auprès de la communauté internationale, afin de pousser cette dernière à résoudre le problème.

En juillet 1995, devant l'absence d'amélioration de la situation, MSF Belgique et MSF Hollande décident de cesser leurs programmes dans les camps. Ces décisions sont effectives fin 1995.

Pour citer ce contenu :

Laurence Binet, « Camps de réfugiés rwandais au Zaïre et en Tanzanie 1994-1995 », septembre 2013, URL :

<https://www.msf.org/speakingout/camps-de-refugiés-rwandais-au-zaïre-et-en-tanzanie-1994-1995>

Merci pour votre lecture.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces événements, nous vous invitons à consulter le site du projet SOCS, où vous trouverez

- l'étude complète ;
- des cartes indiquant les lieux où MSF est intervenu ;
 - une chronologie détaillée ;
- des vidéos de MSF et des extraits de documents de l'époque.

Certaines études ont également été adaptées sous forme de podcasts et font l'objet de cours en ligne.

Retrouvez l'ensemble des études de cas sur les prises de parole publiques de MSF ici :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>